INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 14 juin 2022**

* Les marchés actions européens ont clôturé en baisse marquée au terme d'une séance très volatile. Le CAC 40 a cédé 1,2% à 5 949,84 accusant sa sixième séance consécutive de baisse. L'Euro Stoxx 50 a perdu 0,74% à 3 476,41 points. Wall Street aussi joue la prudence. Le Dow Jones recule de 0,53% et le Nasdaq, de 0,06%.
* Le rebond a fait long feu en Europe. Après un début de séance dans le vert, les principaux indices ont rapidement basculé dans le rouge. La tendance haussière des taux longs pénalise les valeurs de croissance comme les cycliques. Et cette hausse risque fort de se poursuivre, la Fed annonçant demain une hausse de 50 points de base, voire de 75 points de base, de son principal taux directeur. A part le pétrole, quasiment tous les actifs à risque sont dans la tourmente et principalement les crypto-monnaies.
* En début d'après-midi cependant, une légère éclaircie a permis aux actions de limiter leurs pertes : la remontée des taux longs s'est globalement, s'est brièvement, interrompue. Le soir, il a gagné 6 points de base à 3,422%, tout proche de son sommet de 3,439% d'avril 2011 atteint hier.
* En hausse mardi matin, l'euro est désormais stable à 1,0410 dollar. A 24 heures de la décision de la Fed, les taux longs continuent de progresser alors que les spécialistes sont de plus en plus nombreux à anticiper désormais une hausse de 75 points de base, demain. Le Wall Street Journal et le New York Times ont évoqué un tel scénario. La Fed a relevé ses taux de 75 points de base de pourcentage pour la dernière fois lors en 1994, alors que la banque centrale relevait rapidement ses taux pour prévenir une éventuelle hausse de l'inflation.

En repli le matin, le rendement du 10 ans américain gagne maintenant 6 points de base à 3,42%.

* Le cours de l'or poursuit son repli. L'once d'or cède 0,9% à 1816,30 dollars, soit son plus bas niveau depuis le 13 mai dernier. Le métal jaune est pénalisé par la hausse des taux longs qui rend moins attractif l'investissement en or, un actif qui ne rapporte rien. Au-delà, l'ensemble des actifs, à part le pétrole, est pénalisé par la vague de défiance qui emporte les marchés.
* Au premier trimestre 2022, le produit intérieur brut (PIB) de la zone G20 a augmenté de 0,7 % en glissement trimestriel selon les estimations provisoires, en baisse par rapport à la hausse de 1,3 % enregistrée au quatrième trimestre 2021. Le ralentissement dans la zone G20 au premier trimestre 2022 reflète principalement une performance plus faible aux États-Unis, où le PIB s'est contracté de 0,4 % en glissement trimestriel après avoir augmenté de 1,7 % au quatrième trimestre 2021.
* Mardi, lors d'une réunion conjointe de la commission des affaires économiques et monétaires et de la commission de l'environnement, de la santé et de la sécurité alimentaire, les députés du Parlement européen ont adopté par 76 voix pour, 62 contre et 4 abstentions une objection à la proposition de la Commission prévoyant d'inclure des activités nucléaires et gazières spécifiques à la liste des activités économiques durables sur le plan environnemental couvertes par la taxonomie de l'UE.

Si les députés reconnaissent le rôle du nucléaire et du gaz pour assurer la fourniture stable d'énergie durant la transition vers une économie durable, ils considèrent que les normes de contrôle technique proposées par la Commission dans son règlement délégué visant à soutenir une telle inclusion ne respectent pas les critères des activités économiques durables sur le plan environnemental tels qu'établis dans l'article 3 du règlement sur la taxonomie.

La résolution devrait faire l'objet d'un vote en plénière lors de la session des 4-7 juillet. Le Parlement et le Conseil ont jusqu'au 11 juillet pour décider d'opposer ou non leur veto à la proposition de la Commission. Si une majorité absolue de députés (353) s'oppose à la proposition de la Commission, cette dernière devra la retirer ou la modifier.

Les États membres demeurent libres de décider de leur mix énergétique et les investisseurs pourront continuer à investir comme ils le souhaitent, puisqu'il n'existe aucune obligation pour eux de n'investir que dans des activités économiques répondant à des critères spécifiques.

**SOCIETES**

* A la Bourse de Paris, BNP Paribas (+1,42%) a échappé au marasme grâce à la hausse des taux. TotalEnergies (+1,37%) a profité de l'escalade du pétrole (+1,8% à 124,5 dollars) liée au contexte géopolitique.
* A contrario, Worldline a chuté de plus de 7%, pénalisé par la sortie d'Atos de son capital.
* C’est fait. Air France-KLM (-13,13% à 1,30 euro) a bouclé son augmentation de capital de 2,256 milliards d’euros. Le transporteur franco-néerlandais veut ainsi accélérer le remboursement des aides d’État perçues pour traverser la crise du Covid et réduire son endettement. « L’opération a été sursouscrite avec un taux de souscription d’environ 116% », s’est réjoui le groupe.

A l'issue de cette opération, le tour de table a connu des changements. Si la France et les Pays-Bas ont maintenu leur niveau de participation, l'armateur marseillais CMA CGM a fait son entrée en tant que nouvel actionnaire de référence, tandis que les compagnies aériennes China Eastern Airlines et Delta Air Lines ont été diluées.

Au final, parmi les principaux actionnaires d'Air France-KLM figurent l'État français (28,6% du capital), l'État néerlandais (9,3%), CMA CGM (9%), China Eastern Airlines (4,7%), ainsi que la compagnie Delta Air Lines (2,9%).

Rodolphe Saadé, le PDG de CMA CGM, fera son entrée au conseil d'administration d'Air France-KLM dès l'obtention des autorisations règlementaires.

* Après avoir chuté hier, l’action Atos a dévissé de nouveau de 23,38% à 14,40 euros, accusant de loin la plus forte baisse de l’indice SBF 120. Le titre du groupe technologique retombe ainsi sur ses plus bas depuis le deuxième trimestre 2009. Atos étudie une possible cession en deux sociétés cotées et a annoncé le départ de son Directeur général, Rodolphe Belmer, pourtant arrivé seulement en janvier. Ces derniers jours, la presse avait évoqué des désaccords stratégiques entre l’ancien patron d’Eutelsat et le Conseil d’administration.

Selon Les Echos, le conseil d'administration aurait rejeté son projet d'introduire en bourse la division BDS (cybersécurité).

La présentation de la nouvelle stratégie après une année 2021 exécrable était sensée redonner confiance aux investisseurs...

Atos envisage une séparation en deux sociétés cotées "pour libérer son potentiel de création de valeur et déployer un ambitieux plan de transformation".

La première entité, baptisée SpinCo (Evidian) serait un acteur de premier plan sur les marchés de la transformation numérique, du big data et de la cybersécurité. Ces activités ont généré en 2021 un chiffre d'affaires de 4,9 milliards d'euros, en croissance organique de 5%, et une marge opérationnelle de 7,8%.

Les activités regroupés dans Evidian suscite les convoitises depuis plusieurs mois, notamment de Thales et Airbus.

Le deuxième entité, TFCo (Atos) serait spécialisé dans les services d'infogérance, les espaces de travail numériques (Digital Workplace) et les services professionnels. Le coût du plan destiné à obtenir son redressement complet d'ici 2026 s'élève à 1,1 milliard d'euros. Ses déboires sont la cause des déboires d'Atos ; les services d'infogérance ayant subi de plein fouet l'accélération de la transition vers le cloud lors de la pandémie.

TFCo a généré en 2021 un chiffre d'affaires de 5,4 milliards d'euros (hors activité Unified Communications & Collaboration, UCC), en baisse organique de 12%, et une marge opérationnelle de -1,1%.

Le projet de séparation conduit à une refondation du groupe Atos ayant pour conséquence la réduction significative du périmètre des fonctions et la redéfinition de la mission du directeur Général d'Atos. Rodolphe Belmer en a pris acte et annoncé son départ, qui sera effectif au plus tard le 30 septembre.

Dans le sillage de ces annonces Atos a nommé Nourdine Bihmane et Philippe Oliva aux postes de directeurs généraux délégués. Le premier dirigera aussi TFCo et le second, SpinCo.

* TotalEnergies a conclu un accord avec Adani Enterprises Limited (AEL) pour acquérir une participation de 25% dans Adani New Industries Limited (ANIL). ANIL sera la plateforme exclusive d'AEL et de TotalEnergies pour la production et la commercialisation d'hydrogène vert à grande échelle en Inde. ANIL vise, comme premier jalon, une production d'un million de tonnes d'hydrogène vert par an (Mtpa) d'ici à 2030, en s'appuyant sur de nouvelles capacités de production d'électricité renouvelable d'environ 30 gigawatts (GW).

Afin de maîtriser les coûts de production de l'hydrogène vert, ANIL sera intégrée tout au long de la chaîne de valeur, de la fabrication d'équipements nécessaires à la génération d'électricité renouvelable et à la production d'hydrogène vert, à la production elle-même d'hydrogène vert, ainsi qu'à sa transformation en produits dérivés, notamment en engrais azotés et en méthanol, tant pour le marché intérieur que pour l'exportation.

Pour commencer, ANIL entend développer un projet visant à produire 1,3 Mtpa d'urée dérivée de l'hydrogène vert pour le marché intérieur indien, en remplacement des importations actuelles d'urée, et investira environ 5 milliards de dollars dans un électrolyseur de 2 GW, alimenté par l'énergie renouvelable d'un parc solaire et éolien de 4 GW.

Ce partenariat s'appuie sur la complémentarité des deux compagnies. Adani apportera au partenariat une connaissance approfondie du marché indien, ses capacités d'exécution, et son excellence en matière de gestion des opérations et des capitaux.

TotalEnergies apportera sa connaissance approfondie des marchés mondiaux, son expertise des technologies renouvelables et des projets industriels de grande envergure, et sa force financière permettant à ANIL de réduire ses coûts de financement.

Les forces complémentaires des partenaires aideront ANIL à mettre en place le plus grand écosystème d'hydrogène vert au monde, permettant au consommateur de bénéficier du coût le plus bas pour l'hydrogène vert.

* Sûr de son modèle, Fill Up Média a annoncé le lancement de son introduction en Bourse en dépit des récents soubresauts des Bourses. Le prix de l’offre à prix ferme a été fixé à 10 euros par action du spécialiste français de l’affichage digital extérieur sonore sur distributeurs de carburants. La taille de l’offre s’élève à 13,2 millions d’euros, en cas d’exercice intégral de la clause d’extension et de l’option de surallocation.

Grâce à cette opération, Fill Up Média souhaite se doter des ressources nécessaires pour accompagner son développement et étendre son parc d'équipement d'écrans sur 550 nouvelles stations-services et passer ainsi de 630 stations équipées actuellement à 1 180 à horizon 2025. La société doublerait ainsi son audience, à 10 millions de personnes. L'investissement nécessaire pour équiper 100 stations représente en moyenne 3 millions d'euros.

Le besoin en financement s'établit ainsi à 16,5 millions d'euros. La société privilégie à ce jour un financement de 10 millions d'euros par une levée de fonds propres via une Introduction en Bourse combiné à 6,5 millions d'euros d'endettement bancaire.

Outre l'augmentation du nombre de stations-services partenaires, Fill Up Média a présenté deux autres leviers de croissance : la diversification des revenus avec le développement d'une offre complémentaire " Digital Ads " (spots réalisés sur les réseaux sociaux) et sa volonté de devenir le média de référence de la mobilité multi-énergies.

* Unibail-Rodamco-Westfield (URW) a annoncé un accord avec un groupe d'investisseurs privés menés par UMB Group pour la vente d'Almere Centrum aux Pays-Bas. « Le prix net de cession de 155 millions d'euros est conforme à la dernière valeur d'expertise », a précisé l’exploitant de centres commerciaux. Almere Centrum est un centre commercial de 87 000 m² situé dans le centre-ville d'Almere. La transaction devrait être finalisée avant la fin du mois de juillet, sous réserve des conditions de clôture habituelles.

À la clôture de l'opération, URW aura réalisé 2,7 milliards d'euros de son programme de cession européen de 4 milliards d'euros.

**ANALYSES**

* Des menus sur papier remplacés par des codes QR dans les restaurants, des téléphones fixes qui disparaissent au profit de Teams ou Zoom dans les entreprises, un recours croissant aux VPN avec le télétravail… Depuis deux ans, la crise du Covid-19 a poussé les professionnels à se doter d'urgence de nouveaux outils numériques. Mais les PME françaises n'utilisent pas encore le numérique pour transformer de l'intérieur leurs processus, ou leur modèle d'activité, en raison des coûts et du manque d'information.

C'est le constat en demi-teinte que font le Boston Consulting Group (BCG) et le Medef, dans une nouvelle étude parue mardi à la veille du salon VivaTech. Pour l'occasion, 173 chefs d'entreprise, dont la moitié de PME, ont été consultés. Et le constat est sans appel.

« La moitié des entreprises sondées ne sont pas embarquées dans la transformation numérique, explique Alexandre Aractingi, associé au BCG. C'est-à-dire qu'elles ne tirent pas parti des données, pour mieux connaître leurs clients, ou pousser tel ou tel produit. Pourtant, les professionnels qui ont fait leur transformation numérique sont plus rentables et plus robustes que les autres. »

Les grands groupes l'ont bien compris. 49 % d'entre eux vont davantage numériser leurs opérations et 53 % prévoient même d'augmenter leur budget dédié d'au moins 10 %. En revanche, 51 % des entreprises (surtout des PME et TPE) n'ont démarré aucun projet de valorisation de données et n'y réfléchissent pas. Le taux grimpe même à 57 % dans l'industrie et les secteurs « traditionnels », comme l'agriculture, la construction, les transports, l'hôtellerie ou le tourisme.

Les freins sont nombreux, à commencer par le prix de ces transformations numériques. Les plus gros projets peuvent coûter « une année entière de budget informatique », rappelle Alexandre Aractingi. « Le premier sujet, c'est la capacité d'investissement des entreprises, estime Christian Poyau, du Medef. Les patrons des PME se battent pour leurs clients la semaine et font leur compta le week-end. Il faut revenir à des niveaux de rentabilité comparables à ceux de l'Allemagne, notamment en abaissant la fiscalité qui pèse sur les entreprises. »

Pourtant, des aides existent. Depuis 2012, les PME peuvent obtenir un crédit d’impôt innovation (CII) allant de 20 % à 40 % (selon les régions) pour les dépenses d'innovation ne dépassant pas 400.000 euros. Des formations gratuites pour les PME et 715 millions d'euros de garanties de prêts (pour réduire l'exposition au risque des banques commerciales finançant de tels projets) ont également été lancées dans le cadre de l'initiative « France Num ».

Mais, faute d'information, de temps ou parce qu'elles ne sont pas éligibles, « seuls 20 % des PME ont bénéficié des aides numériques du plan de relance, rappelle Alexandre Aractingi. Pourtant, 42 % d'entre elles disent avoir un besoin de financement. C'est dommage ». Pour redresser la barre, le BCG plaide pour un rapprochement entre les « scale-up » (start-up à croissance rapide) et les entreprises traditionnelles et la formation de profils plus spécialisés. Selon le syndicat Numeum, 10.000 diplômés manquent chaque année faute d'être formés au numérique.

**L’AGENDA DU 15 juin 2022**

**8h45 en France**
Inflation (définitive) de mai

**11h00 en zone euro**
Balance commerciale en avril
Production industrielle en avril

**14h30 aux Etats-Unis**
Ventes au détail en mai
Indice des prix à l’importation en mai
Indice manufacturier (« Empire State ») de la Fed de New York pour juin

**16h00 aux Etats-Unis**
Stock des entreprises en avril
Indice NAHB de la confiance des constructeurs immobiliers en juin

**16h30 aux Etats-Unis**
Evolution hebdomadaire des stocks de produits pétroliers

**20h00 aux Etats-Unis**
Décision de politique monétaire de la Fed